

CHAMPIONNATS DES RALLYES 2024

PILOTES ET COPILOTES

DE LA LIGUE CORSE DU SPORT AUTOMOBILE

RÉGLEMENT

Article 1 : Généralités La Ligue Corse du Sport Automobile organise un championnat destiné à récompenser les licenciés pilotes et copilotes des Associations Sportives Automobiles de la Ligue. Un classement distinct sera établi dans chacune des disciplines suivantes :

- Rallye Pilotes
- Rallye Copilotes
- Rallye VHC Pilotes
- Rallye VHC Copilotes
- Rallye VHRS Pilotes
- Rallye VHRS Copilotes
- Rallye VMRS Pilotes
- Rallye VMRS Copilotes

Article 2 : Attribution des points

Un classement sera établi à l'issue de chaque épreuve uniquement les licences annuelles de la Ligue Corse.

- **2.1 Rallye moderne** : Les points seront attribués selon le tableau suivant :

Classement	Groupe	Classe	SCRATCH
1er	8 points	6 points	15 points
2ème	6 points	4 points	11 points
3ème	4 points	2 points	9 points
4ème			7 points
5ème			5 points

- **2.2 Rallye VHC, VHRS et VMRS** Les points seront attribués selon le tableau suivant :

Classement	Scratch
1er	20 points
2ème	16 points
3ème	12 points
4ème	10 points
5ème	8 points

- **Championnat Moderne** : Dans les groupes comportant moins de 3 partants, seuls les points de la classe seront attribués. Lorsqu'une classe comporte moins de 3 partants, figurant sur la liste des autorisés à prendre le départ, le nombre de points attribués au classement de cette classe sera divisé par deux sauf si le concurrent est classé dans les 5 premiers du classement général du rallye. Il est interdit de regrouper des groupes ou des classes pour l'établissement des classements.
- **Championnat VHC, VHRS et VMRS** : Le classement sera établi sur la base du classement scratch.

Article 3 : Coefficient

Les points attribués suivant l'article N°2 du présent règlement seront multipliés par les coefficients mentionnés ci-dessous.

RALLYES NATIONAUX Coeff. 4

Rallye de Costa Serena	09/02/2024	11/02/2024
Rallye Aiaccinu Corsica Suttana	08/03/2024	10/03/2024
Ronde de la Giraglia	12/04/2024	14/04/2024
Rallye Corte Centre Corse	13/09/2024	15/09/2024
Rallye di e Strade Vecchie	25/10/2024	26/10/2024
Rallye Mare è Machja	15/11/2024	16/11/2024
Rallye de Balagne	13/12/2024	15/12/2024

RALLYE RÉGIONAL Coeff. 2

Rallye d'Eccica Suarella	14/06/2024	15/06/2024
Rallye du Fiumorbu Castellu	04/10/2024	05/10/2024

RALLYE VHC Coeff. 4

Historic Rally Mathieu Martinetti	03/05/2024	05/05/2024
Aléria Historic Rally	30/05/2024	01/06/2024

Article 4 : Classement

Les classements sont établis par addition des points obtenus

- **4.1 Dans le championnat Moderne** : Seront pris en compte les 5 meilleurs résultats auxquelles le licencié aura participé. Le licencié devra avoir pris le départ dans 3 rallyes au minimum. Le nouveau départ après abandon, ne sera pas pris en compte.
- **4.2 Dans championnat VHC** : Seront pris en compte les 5 meilleurs résultats. Le licencié devra avoir pris le départ 3 rallyes au minimum. Le nouveau départ après abandon, ne sera pas pris en compte.

- **4.3 Dans le championnat VHRS et VMRS :** Seront pris en compte le classement général des trois moyennes confondues et le licencié devra avoir pris le départ dans 3 rallyes au minimum. Le nouveau départ après abandon, ne sera pas pris en compte.

La Ligue établira un classement des pilotes et copilotes en fonction des points obtenus.

Les organisateurs devront obligatoirement faire parvenir les résultats de leur rallye à la ligue Corse au plus tard le mardi suivant le rallye.

Article 5 : Réclamation

Toute réclamation devra être faite par mail ou par courrier. Elle devra intervenir dans les 15 Jours suivants la date de parution du classement sur le site officiel de la ligue : <http://sportauto.corsica/>

Article 6 : Cas Particulier Tous les cas non prévus au présent règlement seront soumis au Comité Directeur de la Ligue, qui statuera souverainement sur les décisions à prendre.

Article 7 : Remise des prix

Une remise des prix sera effectuée au mois de Janvier de l'année 2025 afin de récompenser

- **7.1 Championnat de Corse des Rallyes :**

Le 1^{ER} pilotes et copilotes du Classement général se verront attribuer un prix en espèces et 1 coupe.

Pilote	Copilote
1 ^{er} 500 euros	1 ^{er} 400 euros

Le 1^{er} Pilote de chaque groupe se verra attribuer 1 coupe et une déduction de 50% sur son engagement à un rallye national, qui sera déterminé par un tirage au sort.

- **7.2 Championnat de CORSE VHC, VHRS et VMRS**

Le 1^{ER} pilotes et copilotes du Classement général se verront attribuer un prix en espèces et 1 coupe.

VHC

Pilote	Copilote
1 ^{er} 400 euros	1 ^{er} 300 euros

VMRS

Pilote	Copilote
1 ^{er} 300 euros	1 ^{er} 200 euros

VHRS

Pilote	Copilote
1 ^{er} 300 euros	1 ^{er} 200 euros

Les récompenses ne seront pas remis au licencié récipiendaire non présent lors de la remise des prix.

Observations : le nombre de rallyes pris en compte pour les divers Championnats, seront Susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'annulations effectives des diverses épreuves.